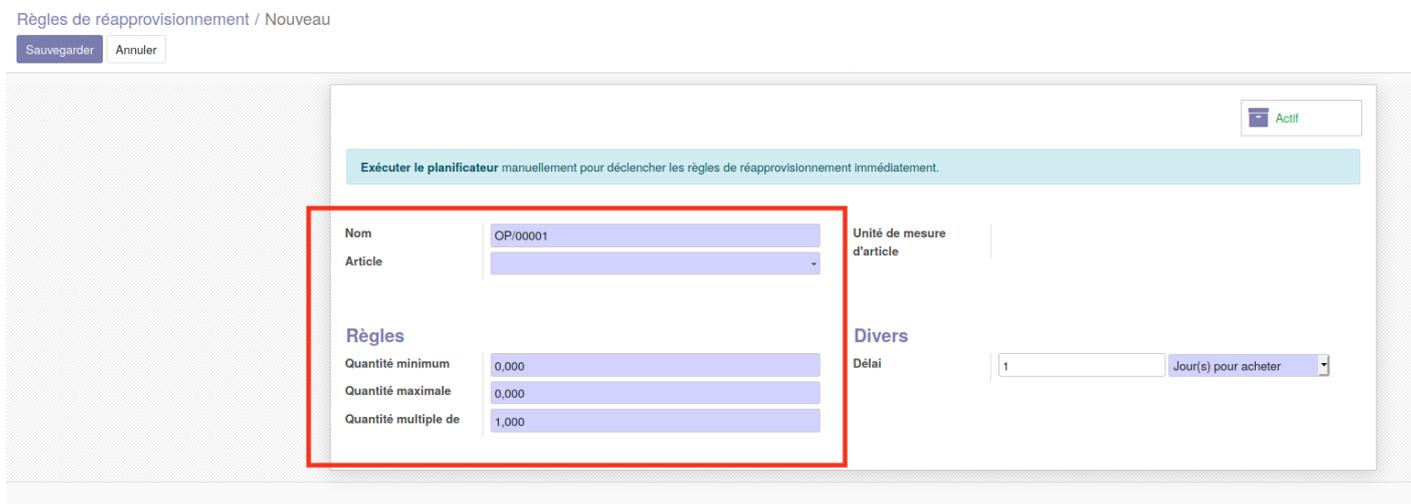


Configurer les règles de réapprovisionnement (min-max)

Il est possible de configurer des règles simples de réapprovisionnement, de type "min-max".

- Allez dans **Inventaire** < *Données de base* < "Règles de réapprovisionnement".
- Vous devez créer une nouvelle règle pour chaque article et indiquer la quantité minimum et maximale :



Vous pouvez ensuite lancer régulièrement les règles de réapprovisionnement afin de générer des **bons de commandes brouillons** qui proposeront l'achat des articles afin d'arriver aux quantités maximum.

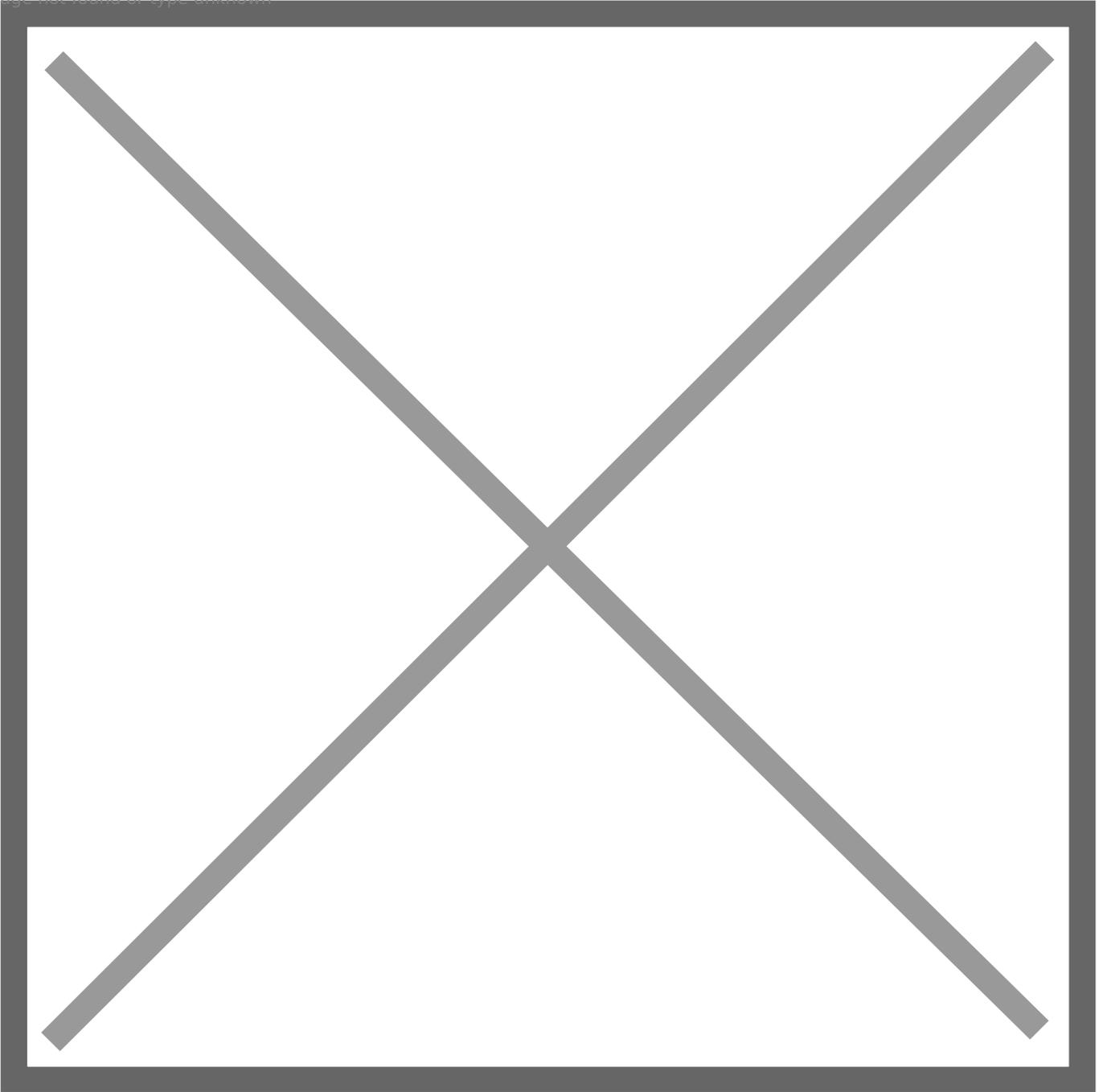
Attention, les règles de réapprovisionnement automatique compare la quantité en stock avec la quantité minimum + **les quantités attendues dans des Commandes fournisseurs (brouillon, envoyée, et a approuvée)**. Si il y a une vieille commande fournisseur non confirmée qui traîne, elle sera prise en compte et faussera les calculs de

quantité seuil. Il faut donc annuler les anciennes commande fournisseur non confirmées.

Sur les règles de réapprovisionnement, on peut définir des délais de deux types :

1. Jours pour acheter

Image not found or type unknown

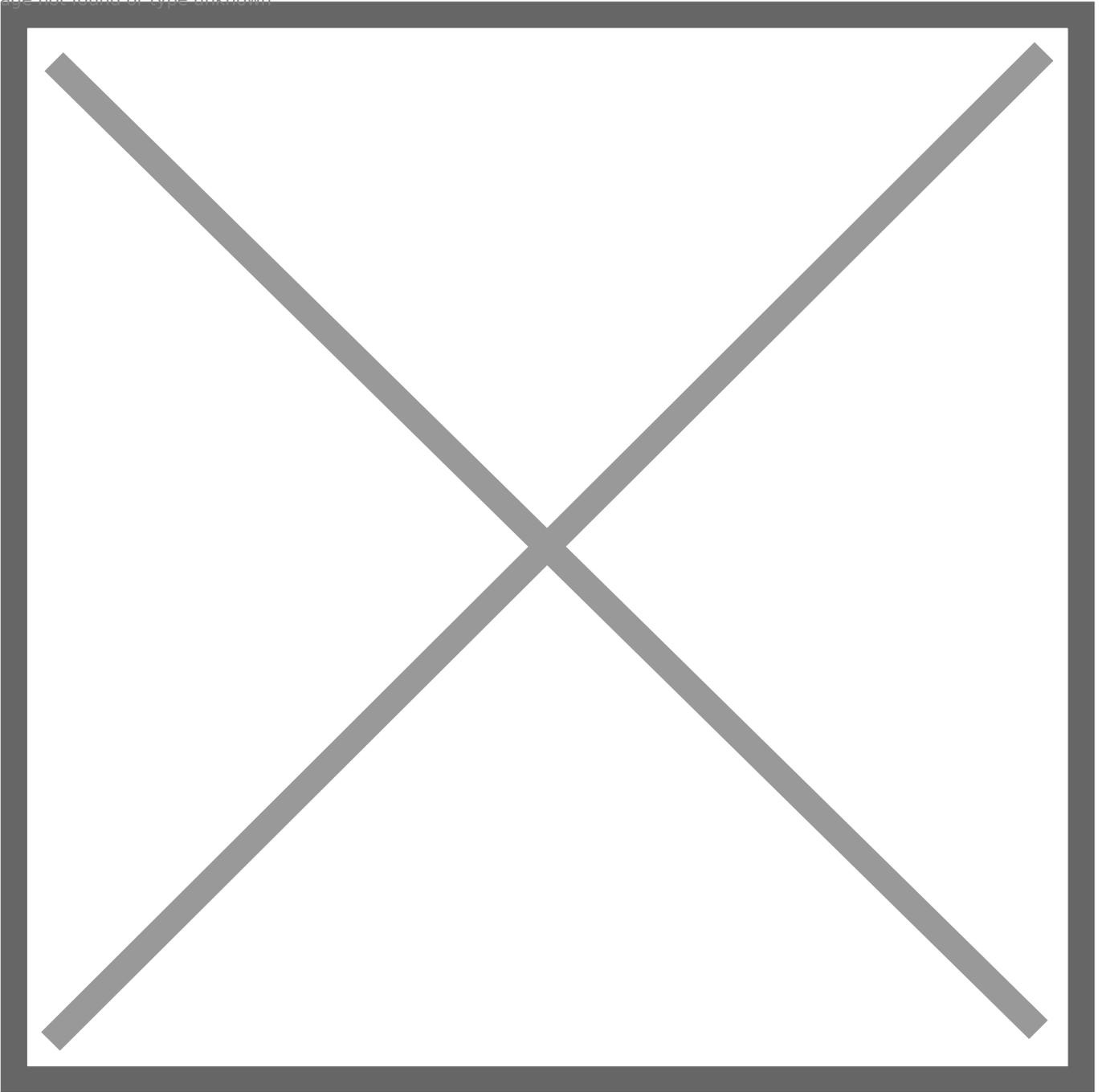


Les jours pour acheter vont effectivement changer la [date de la commande](#) et y ajouter les jours définis.

Dans ce cas là, la [date prévue](#) est définie par la [date de la commande](#) (date du jour + nb de jour pour acheter) + délai de livraison (défini dans l'onglet Achat, sur la ligne fournisseur).

2. Jours pour recevoir les produits

Image not found or type unknown



Les jours pour recevoir les produits engendrent un calcul un peu plus complexe.

La [date de la commande](#) est du coup définie par la date du jour - le [délai de livraison](#) + le nombre de jour pour recevoir les produits.

En ce qui concerne la [date prévue](#) :

- Si le [délai de livraison](#) est > nombre de jour pour recevoir la commande alors la [date prévue](#) est définie par la date du jour - le [délai de livraison](#) + le nombre de jour pour recevoir les produits.

- Si le **délai de livraison** est = nombre de jour pour recevoir la commande alors la **date prévue** est définie par la date du jour + le **délai de livraison**

- Si le **délai de livraison** est < nombre de jour pour recevoir la commande alors la **date prévue** est définie par la date du jour + le nombre de jour pour recevoir les produits.

Revision #12

Created 15 February 2021 16:21:45 by Admin

Updated 24 July 2024 08:04:05 by Admin